

COUPE de la LIGUE de PARIS 2010 DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE Trophée Jean DE FONVIELLE

Finale Régionale

(Epreuves en Strokeplay Net)
Epreuve qualificative pour la Coupe de France des Associations d'Entreprise

Finale

**Samedi 19 juin 2010
Golf de La Vaucouleurs (Les Vallons)**

Qualifications Départementales

(Epreuves en Stroke play Net)

	Coupe de la ville de Paris (AS du 75)	Coupe des Yvelines (AS du 78)	Coupe des Hauts de Seine (AS du 92)
1^{er} tour	Samedi 20 mars Vaucouleurs (Vallons)	Samedi 20 mars Mont Griffon	Samedi 20 mars Disneyland Paris
Tour final	Samedi 08 mai Crécy Golf (Vignoly)	Samedi 08 mai Isle Adam	

CONDITIONS DE PARTICIPATION

ASSOCIATIONS :

Les associations doivent être affiliées à la FFGolf, et être à jour de leurs redevances annuelles fédérale et de ligue. Une seule équipe par association.

JOUEURS :

L'index pris en compte sera celui de la veille du jour de l'épreuve, et devra être inférieur ou égal à 18,4.

Etre membre de l'association corporative d'entreprise, qu'il ou qu'elle représente et être licencié à la Fédération Française de Golf avant le 1^{er} avril 2010 - Interdiction de participation avec une licence indépendant.

Les joueurs corporatifs licenciés dans un club avec terrain (lien 1 et 2 dits « assimilés ») devront avoir été enregistrés comme membre de l'association corporative qu'ils représentent (voir procédure par l'extranet) Etre salarié(e) titulaire de l'établissement dont dépend l'association corporative. Cette qualification devra être certifiée par le Président de la section golf de l'association (cf. liste des joueurs potentiels).

Certificat médical : Les joueurs et joueuses engagés devront avoir fait enregistrer par leur club de licence, un certificat de non contre indication à la pratique du golf, délivré par un médecin de leur choix (Réf Vademecum des Clubs).

ENGAGEMENTS

L'inscription des équipes devra se faire par courrier auprès de la Ligue de Paris

Le nombre d'équipes est limité à 24 par comité départemental (ordre d'arrivée des inscriptions).

La liste des joueurs potentiels devra être documentée sous extranet (<http://xnet.ffgolf.net>) **avant le 4 mars 2010.**

Dorénavant vous pourrez faire évoluer la liste de vos joueurs tout au long de la saison, la liste sera toujours ouverte, mais pour chaque épreuve, c'est la liste à jour au lundi minuit précédant la compétition qui sera prise en compte

Les droits d'inscription pour l'ensemble de l'épreuve sont fixés à **35 €** par équipe. Ils doivent parvenir au **plus tard le 4 février 2010** à l'adresse suivante :

Ligue de Paris 1 avenue du golf, 78114 Magny les hameaux
Tel : 01 30 43 30 32 - Fax : 01 30 43 23 33

Les green-fees Equipe devront être envoyés une semaine avant la compétition au Golf d'accueil, accompagnés de la liste des départs. Un reçu vous sera remis.

Les équipes qui déclareront forfait (par e-mail auprès du golf d'accueil avec copie à la Ligue) à moins de 7 jours de l'épreuve devront s'acquitter du green fee équipe auprès du golf d'accueil sous peine de ne pas être admis à disputer la coupe l'année suivante.

Les heures de départ, établies par le golf d'accueil au moins 48 h avant l'épreuve, ne seront données de façon non nominative par téléphone qu'aux associations qui auront réglé le droit de jeu équipe.

FORME DE JEU (voir règlement général fédéral)

STROKEPLAY NET / 4 simples / 18 trous

Marques de départ : BLANCHES, pour les Messieurs – BLEUES, pour les Dames

COMPOSITION DES EQUIPES : Equipes de 4 joueurs ou joueuses maximum.

Recording : A l'issue de la partie, tous les joueurs de cette partie doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou. Les joueurs non présents avec leurs co-compétiteurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte « aussitôt que possible » et donc contrevenants à la Règle de Golf 6-6b

1 Epreuves départementales :

Dans chacun des 3 comités départementaux de la Ligue de Paris (Paris, Yvelines et Hauts de Seine), les équipes joueront 2 tours (4 simples sur 18 trous, en stroke play net, pour chaque tour).

Le total des trois meilleurs scores de chaque tour sera retenu pour établir le classement final.

Le vainqueur de l'épreuve départementale sera l'équipe qui aura le meilleur score cumulé à l'issue des 2 tours

En cas d'égalité à l'issue des 2 tours, les équipes seront départagées en comparant le cumul des cartes non prises en compte, puis celui des meilleures cartes, puis celui des secondes meilleures cartes, etc...

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, il sera considéré comme étant le cumul le plus mauvais par rapport à tous les autres

En cas d'égalité parfaite après ces départages : l'équipe la mieux classée lors de la finale Départementale (second tour) sera qualifiée.

Intempéries : Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :

Il faut qu'au moins **deux vagues complètes** soient rentrées pour que la compétition ne soit pas annulée.

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors qu'au moins 2 vagues complètes ont pu terminer leur partie, le classement du tour est établi en prenant en compte les deux ou trois cartes rendues (la plus mauvaise carte n'est pas déduite)

Le trophée du comité départemental sera remis le jour du tour final au club vainqueur afin de faire une photo mais sera conservé par la Ligue qui fera graver le nom du club.

La réplique sera remise en même temps et restera la propriété du club.

Sont qualifiées pour la finale régionale :

1 équipe par tranche de **8** associations d'entreprises affiliées par Comité Départemental au 30/11/2009 avec un minimum de 4 équipes par CD.

CD du 75 : 18 associations → 8 équipes qualifiées

CD du 78 : 10 associations → 4 équipes qualifiées

CD du 92 : 13 associations → 6 équipes qualifiées

2 : Finale régionale :

Le total d'une équipe sera égal au total de tous les scores moins la plus mauvaise carte.

Le vainqueur de l'épreuve sera l'équipe qui aura le meilleur score à l'issue de la finale.

A – Départage

En cas d'égalité à l'issue de la finale, les équipes seront départagées en comparant les scores des cartes non prises en compte, puis ceux des meilleures cartes, puis ceux des secondes meilleures cartes, etc....

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, il sera considéré comme étant le cumul le plus mauvais par rapport à tous les autres

En cas d'égalité parfaite après ces départages le départage sera fait sur les 9 derniers trous de la meilleure carte puis sur les 6 derniers trous, les 3 derniers trous et enfin sur le dernier trou.

B - Intempéries

Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :

Il faut qu'au moins **deux vagues complètes** soient rentrées pour que la finale ne soit pas annulée.

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors qu'au moins 2 vagues complètes ont pu terminer leur partie, le classement de la finale est établi en prenant en compte les deux ou trois cartes rendues (la plus mauvaise carte n'est pas déduite)

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre sans qu'un minimum de 2 vagues complètes soient rentrées, alors le tour final est annulé.

Les équipes qualifiées pour la finale interrégionale sont les équipes vainqueurs de chacune des compétitions départementales.

La quatrième équipe qualifiée sera issue d'un play off organisé entre les 3 équipes classées secondes des épreuves qualificatives départementales.

3 : Finale Interrégionale :

Les 4 premières équipes seront qualifiées pour la Coupe de France des Associations d'Entreprise, qui aura lieu du 10 au 12 Septembre 2010 sur le golf du Val de Sorne

PRIX

Le trophée sera remis le jour de la finale régionale au club vainqueur pour faire une photo mais sera conservé par la Ligue qui fera graver le nom de l'AS.

La réplique sera remise en même temps et restera la propriété du club.

Des médailles individuelles récompenseront les joueurs des 3 premières équipes.

COMITE DE L'EPREUVE

- Un membre de la commission du golf d'entreprise de la Ligue de Paris,
- Un membre de la commission sportive du golf d'accueil,
- Les arbitres